VIA ALLIER

PORTION BILLY - SAINT-YORRE
ET SES BOUCLES DÉCOUVERTES

DOSSIER DE PRESSE
30 juillet 2020

VICHYCOMMUNAUTÉ

I-LA RÉSILIENCE DU VÉLO

II- LA VIA ALLIER ET LES BOUCLES DÉCOUVERTES

VIA ALLIER - 27 KM
LA BOUCLE DU LAC - 6,3 KM
LA BOUCLE DES ISLES - 12,7 KM
LA BOUCLE DES SOURCES - 12 KM

III-LE CHANTIER

LE CHANTIER EN CHIFFRES
UN PROJET ÉCO EXEMPLAIRE
DES AMÉNAGEMENTS AMBITIEUX
GESTION ET ENTRETIEN

IV - LE VILLAGE VÉLO

V - PLAN DE FINANCEMENT

VI - CALENDRIER

I-LA RÉSILIENCE DU VÉLO

Les aménagements cyclables dans le cœur urbain de Vichy Communauté se complètent désormais du nord au sud avec la Via Allier et ses boucles découvertes, concrétisation d'une volonté politique de développement des modes doux sur le territoire.

Après le confinement, les ventes de vélos ont connu un fort regain répondant à un besoin de nature et aussi en lien avec l'opération « coup de pouce pour le vélo » permettant de bénéficier de 50 euros pour réparer son vélo. Dès le 29 mai 2020, la ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, demandait aux collectivités de pérenniser les pistes cyclables le plus possible et de développer l'usage du vélo. Les objectifs nationaux en la matière sont très ambitieux avec la volonté d'atteindre une part de 9% dans nos déplacements en 2024 alors qu'aujourd'hui la barre des 3% n'est pas encore franchie.

La création d'une voie verte reliant le cœur d'agglomération à ses pôles d'équilibre (Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre) devrait permettre à Vichy Communauté de généraliser l'usage quotidien du vélo en plus d'un usage plus touristique ou de balade.

Selon La Gazette des communes de juillet 2020, le montant annuel des investissements des collectivités pour le vélo en milieu urbain ou rural (véloroutes et voies vertes) est de 462 M€. Un chiffre qui a progressé de 40% sur dix ans.

La volonté commune des collectivités, largement partagée par Vichy Communauté, est de proposer des solutions sécurisées et de laisser une place à part entière aux voies cyclables.

L'objectif est de limiter les rencontres avec les véhicules motorisés pour limiter le risque d'accidents, se sentir plus en sécurité et promouvoir une mobilité plus douce. En effet, l'association Paris en Selle a mené une étude montrant les 4 typologies d'usagers (sur la ville de Portland) :

- 6 % d'intrépides
- 9 % d'enthousiastes
- 60 % d'intéressés mais inquiets
- 25 % de réfractaires

L'importance d'itinéraires en voie verte est un atout pour le territoire où de nombreuses initiatives voient le jour en matière de modes doux.

En complément, Vichy Communauté offre également un service de location de vélo à son kiosque, (parvis de la gare de Vichy) ou en libre-service à Cusset et Vichy (prochainement disponible à Bellerive-sur-Allier) à l'heure ou pour une durée plus longue allant jusqu'à 3 semaines.

II- LA VIA ALLIER ET LES BOUCLES DÉCOUVERTES

Au niveau européen, il existe un réseau « eurovélo-routes », constitué de 17 itinéraires (70 000 km) dont 7 traversent la France sur 6 000 km.

Le projet véloroute V70 dont est issue la Via Allier » a pour objectifs de mailler le centre de la France et de relier la « Loire à vélo » (Nevers) à la « Via Rhôna » (Palavas les Flots).

Trois Régions seront traversées au total :

- Centre Val de Loire
- Auvergne Rhône-Alpes le long de la rivière Allier (Via Allier)
- Occitanie

L'objectif régional est d'atteindre le top 5 européen des régions cyclables avec un budget total de 40 M€ sur 6 itinéraires dont la Via Allier (16,7 M€).

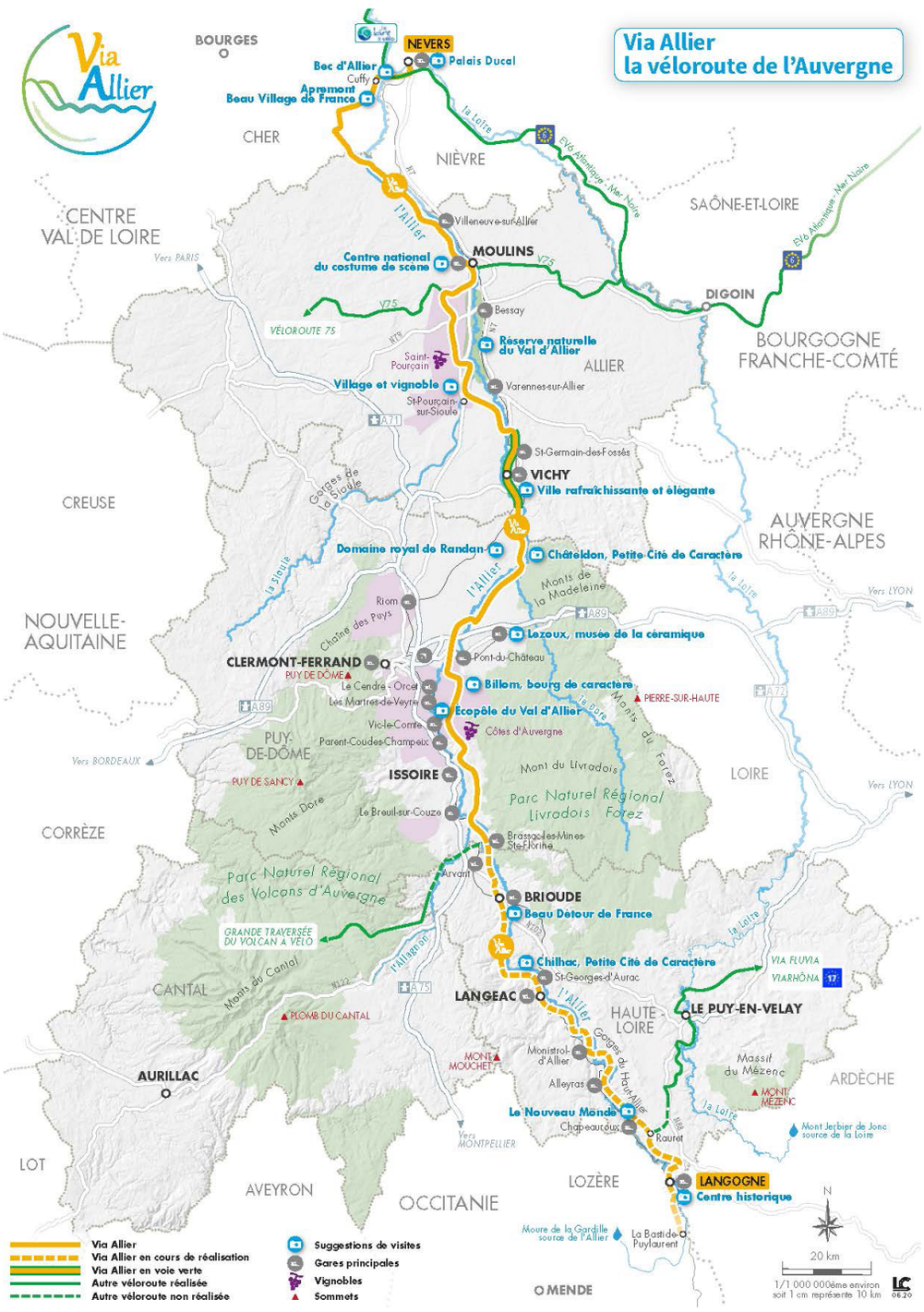

LA VIA ALLIER

Dans un souci qualitatif, propre à la politique régionale, la Via Allier sera majoritairement traitée en voie verte sur tout son tracé.

> ***Une véloroute partage l'espace avec les déplacements motorisés.***
>
> ***Une voie verte est séparée des déplacements motorisés.***

Outre son attrait touristique, la Via Allier répond à des enjeux stratégiques métropolitains :

- La valorisation de l'axe Allier
- L'affirmation de l'identité de « métropole verte » comme atout de la stratégie économique
- Le renforcement de l'économie touristique.

Son tracé emprunte majoritairement le val d'Allier et il traversera Moulins et le vignoble de Saint-Pourçain-sur-Sioule, et se poursuivra prochainement dans le département du Puy-de-Dôme sur plus de 110 km balisés jusqu'à Langogne, au sud de Brioude.

Premier tronçon terminé et inauguré, la partie aménagée par Vichy Communauté totalise 27 km de Billy à Saint-Yorre. Cette déclinaison locale d'un enjeu national se couple avec déjà 3 boucles découvertes ce qui fait 58 km de balades en vélo sur le territoire le long de l'axe Allier !

Ce projet fait partie intégrante d'une stratégie d'ensemble construite autour de l'axe Allier incluant des projets déjà réalisés comme les passes à poissons et l'observatoire des poissons migrateurs en 1995, l'esplanade en rive droite (Vichy) en 2009, les plages et promenades des parcs de rive droite en 2014 (Vichy) ou encore le curage du lac d'Allier en 2018-2019. Ils constituent le maillon central des aménagements qui se poursuivent aujourd'hui jusqu'à Saint-Yorre au sud et jusqu'à Billy au nord.

La Via Allier et ses boucles découvertes

La Via Allier, liaison cyclable qui reliera le Bec d'Allier au littoral méditerranéen en longeant la rivière, s'étend sur 27km à travers Vichy Communauté, mêlant nature et zone plus urbaine, entre Billy et Saint-Yorre.

Trois boucles locales sont aménagées autour de cette voie verte, pour profiter des ambiances verdoyantes des bords de la rivière et faire découvrir les richesses culturelles et environnementales des centres bourgs.

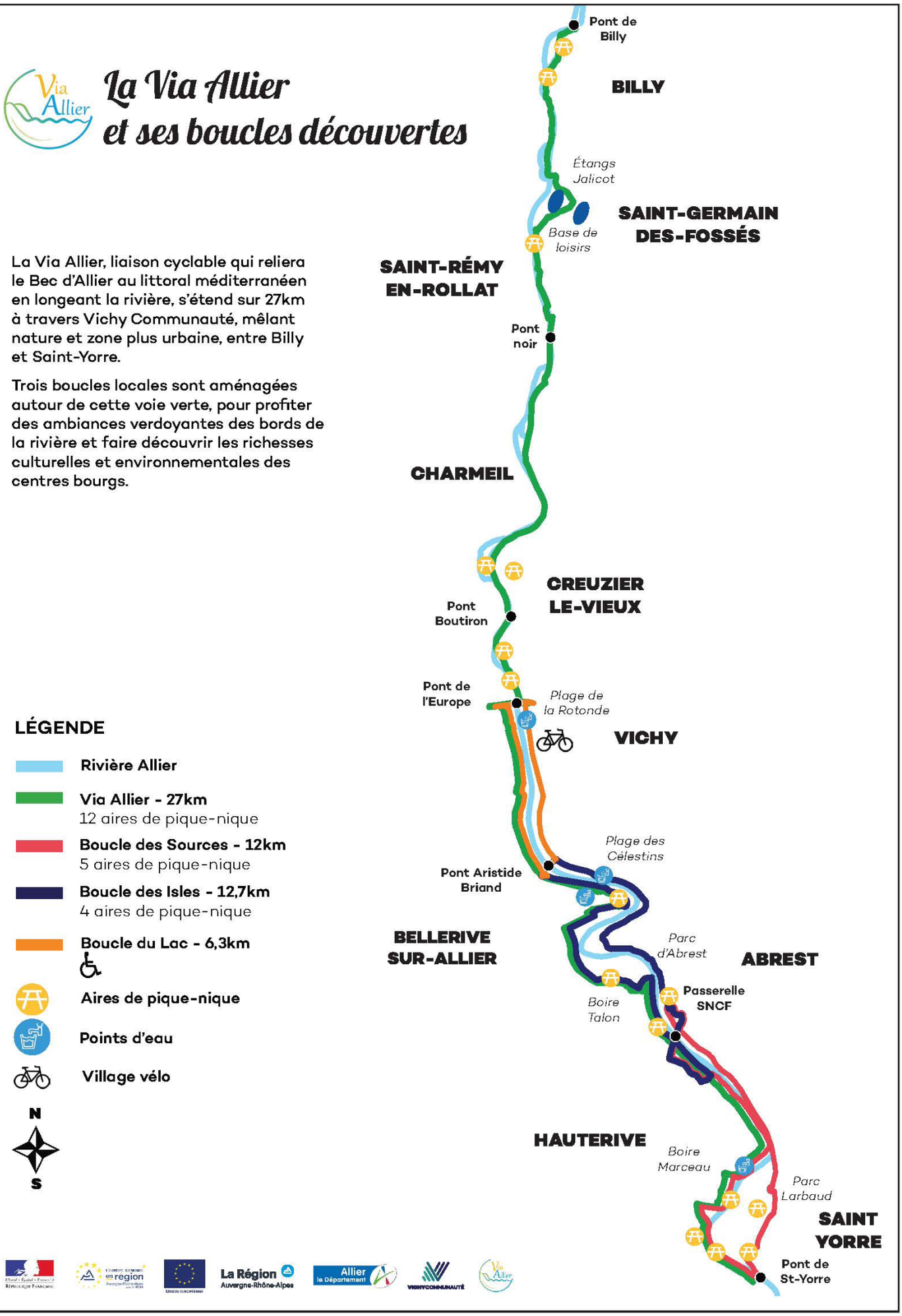

LES BOUCLES DÉCOUVERTES

La Via Allier est enrichie de 3 boucles découvertes au sud de l'agglomération répondant parfaitement aux enjeux de proximité et de solidarité territoriale en connectant les centre-bourgs des communes à la voie verte.

LA BOUCLE DU LAC - 6,3KM

La Ville de Vichy a commencé par l'aménagement des berges du Lac d'Allier en 2014.

La première phase de travaux, menée par Vichy Communauté, s'est achevée en 2019, avec le réaménagement des berges du Lac d'Allier sur sa rive gauche. Cette nouvelle promenade, ponctuée de pontons ou d'accès à l'eau permet aujourd'hui de s'avancer jusqu'à la berge ou même au-dessus de l'eau pour faire une pause, profiter de l'agrément de la rivière ou des activités qui s'y déroulent.

Elle a été créée dans la logique d'un développement urbain de qualité mais également avec le souci de répondre aux enjeux de la proximité d'un cours d'eau : protéger les milieux aquatiques et intégrer le risque inondation. Accessible PMR (personnes à mobilité réduite) et offrant une vue imprenable sur les étendues verdoyantes du Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy ou de l'hippodrome, la Boucle du Lac offre l'occasion unique de faire une course contre les rameurs et autres navigateurs du lac d'Allier.

LA BOUCLE DES ISLES - 12,7 KM

ENTRE HAUTERIVE, VICHY ET BELLERIVE-SUR-ALLIER

En marge des aménagements de la rive gauche du Lac d'Allier, l'accès à la Boucle des Isles a été entièrement réorganisé. Des parkings ont été créés pour desservir les restaurants et campings de Bellerive-sur-Allier et éloigner la circulation automobile de la berge (sauf accès technique et riverains). Un aménagement paysager de qualité a permis d'offrir un parcours sécurisé et agréable aux piétons et cyclistes.

La Boucle des Isles traverse ensuite la Boire Talon, zone de pêche ombragée avant d'enjamber la rivière sur la passerelle ferroviaire et de rejoindre le bourg d'Abrest. La suite du parcours ramène dans les majestueux parcs de Vichy pour une halte, se rafraîchir sur la plage ou s'initier aux activités nautiques et sportives proposées tout l'été sur le Lac d'Allier.

LA BOUCLE DES SOURCES - 12 KM

ENTRE SAINT-YORRE ET ABREST

Aménagée dans la continuité de la Boucle des Isles, avec qui elle partage le pont ferroviaire SNCF, trait d'union entre les deux rives de la commune d'Abrest, cette boucle est naturelle et rafraîchissante !

La descente vers le sud offre des paysages et des ambiances dont la variété et la richesse n'ont d'égal que l'authenticité... L'eau et les sources de Saint-Yorre pétillent et accueillent le promeneur avec une vue inédite sur l'usine d'embouteillage de l'eau Vichy Saint-Yorre lors de la traversée du parc Larbaud. La Boucle des Sources, c'est l'assurance d'un itinéraire aménagé et adapté à tous dans un univers boisé où familles et sportifs plus aguerris prendront plaisir à traverser une campagne sans cesse renouvelée. De nombreuses aires de pique-nique et points d'information permettront de savourer ces spots à découvrir au fil du circuit.

> ***Que représentent les poteaux géants avec un bout peint en vert qui bordent le sentier ?***
>
> *Ces totems sont un signe de reconnaissance pour les usagers de la voie verte sur sa portion au nord, indiquant qu'ils sont toujours sur le tracé de la piste cyclable.*

LES BOUCLES DU NORD

POURQUOI UN AMÉNAGEMENT EN RIVE DROITE ET RIVE GAUCHE AU SUD ?

En cours d'aménagements, ces boucles nature auront pour vocation de faire découvrir le patrimoine local des communes traversées par la Via Allier à travers des balades jusqu'aux centre-bourgs.

À l'entame des études ayant débouché sur les Avants-Projets, il semblait que la rive idéale pour aménager une liaison cyclable et piétonne entre Saint-Yorre et Vichy était la rive droite et ce, pour plusieurs raisons :

- Maîtrise foncière par Vichy Communauté optimisée (parcelles publiques, DPF ou parcelles SNCF) ;
- Chemins déjà existants et empruntés sans traversée de pont (proximité flux auto) ;
- Véritable perspective de report modal entre Saint-Yorre et Abrest et entre Abrest et Vichy à condition de sécuriser certains secteurs dangereux et de rendre l'axe praticable en toutes saisons (ce qui n'était pas le cas avant l'aménagement) ;
- Intérêt paysager par le raccordement des parcs Larbaud (St-Yorre), d'Abrest, et Napoléon (Vichy).

Cependant, les études ont démontré que les caractéristiques de la rive droite étaient incompatibles avec le cahier des charges d'une « Voie Verte » au sens réglementaire : le cheminement en rive droite, coincé entre la voie SNCF (interdiction de modifier le talus) et la berge (enrochements interdits au titre de la loi sur l'eau), ne présente pas la largeur minimale requise de 3 mètres. L'enjeu de l'aménagement de la rive droite étant évident (nécessité d'avoir une liaison sécurisée entre Saint-Yorre, pôle d'équilibre et Vichy), il fut décidé de doubler l'aménagement rives droite et gauche avec la création de boucles de découverte qui amènent les cyclistes et piétons en cœur de bourgs.

III -LE CHANTIER

UN PROJET ÉCO EXEMPLAIRE

SOL EN SABLÉ

Le sol est traité en sablé sur une largeur de 3 mètres sauf lorsque c'était impossible car cela aurait porté préjudice au milieu naturel ou en cas de franchissement d'un ouvrage d'art. Les **sablés** de la voie verte proviennent de la carrière des Malavaux à Cusset et de la centrale de transformation à Saint-Germain-des-Fossés. Ce travail avec des entreprises locales permet une faible empreinte carbone.

UN RÉSEAU SÉCURISÉ ET UNE BERGE CONSOLIDÉE

Sur le Mourgon, les travaux ont permis de **sécuriser le réseau assainissement** en aval de la station d'épuration de St Germain-des-Fossés et de conforter la berge naturelle. Sur la première phase de chantier, rive gauche du Lac d'Allier, 3,5 km de berges ont été restaurées, confortées et renaturées.

> ***Au-delà de la plus-value urbaine qu'ils apportent, les travaux sur les rives du Lac d'Allier, inscrits dans le contrat val d'Allier, et terminés en 2019 avaient pour objectifs de restaurer les milieux riverains de l'Allier et de diminuer l'impact que la ville a eu par le passé en canalisant le cours d'eau.***

UNE VÉGÉTATION MAÎTRISÉE

À l'Est de la Boucle des Isles, une zone de près d'1,5 ha a été conquise au fil du temps par le robinier faux acacia et quelques spots de Renouée du Japon. Une annexe hydraulique a été réalisée afin de recréer un milieu favorable pour les espèces et constituée d'une végétation typique. Au milieu de cet espace, un sujet majestueux de peuplier noir a été découvert et **le projet a été adapté pour le préserver.**

En phase travaux, des poches de Renouée du Japon ont été éliminées par le procédé de criblage concassage c'est-à-dire en fauchant avant d'enlever et de tamiser/concasser la terre. Dans la phase de gestion future, sera mise en place une gestion par éco pâturage notamment sur la Boucle des Isles. La plantation d'espèces indigènes et adaptées au milieu de croissance (Aulnes, Saules, Frênes, Sorbiers...) permet également d'éviter la propagation d'espèces invasives et renforce le milieu naturel.

ZÉRO DÉBLAI - ZÉRO REMBLAI

Les déblais en fonds de formes et nivellements des abords du Mourgon ont été réutilisés sur place comme tous les matériaux naturels. En évitant leur évacuation, le projet a affiché un souci des ressources naturelles. Zéro déblais et zéro remblai sauf pour le sablé !

LE BOIS AU COEUR DU PROJET

Les mobiliers en bois brut proviennent d'une scierie au cœur de la **Montagne Bourbonnaise**. Chêne, mélèze et douglas ont été utilisés. Rien que sur la partie nord, on trouve 84 bornes anti stationnements en douglas, 8 bancs chênes, 10 barrières amovibles, 1 table de pique-nique, 3 grands bancs de 3m, 6 chaises hautes d'observation, 5 chaises basses d'escale. Tous ces mobiliers ont été élaborés et traités grâce au savoir-faire local. La traversée du parc Larbaud s'appuie sur les chemins existants sur une largeur de 3 à 4 m. Des sujets ligneux remarquables ont été identifiés pour conservation par un ingénieur écologue et **le tracé adapté en conséquence.**

DES AMÉNAGEMENTS AMBITIEUX

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Renforcement des berges du Mourgon, cours d'eau souvent torrentiel en phase de crue. Ce renforcement était nécessaire afin de garantir la pérennité de la voie verte.

HAUTERIVE

Nouvelle passerelle pour franchir le cours d'eau du Bois Vinot. Ce franchissement évite la circulation sur la route départementale entre Hauterive et Saint-Yorre.

SAINT-YORRE/ABREST

Le chemin existant franchissait le ruisseau du « coupe gorge ». De fortes contraintes de praticabilité ayant été identifiées (racines, fortes pentes, irrégularités), il a été décidé de proposer le remplacement de la passerelle existante complétée par un passage sur pilotis permettant de rétablir une circulation sécurisée tout en préservant les systèmes racinaires des arbres voisins. Cet aménagement permet de sécuriser une zone qui présentait un risque (forte déclivité) avant travaux.

LE CHANTIER EN CHIFFRES

33 ouvriers sur la partie sud

37 personnes en comptant les salariés Axe Saône

844 arbres et arbustes plantés.

16 bancs + **3** grands bancs en bois et **8** bancs en chêne

10 barrières amovibles

16 tables de pique-nique

1 passerelle réalisée par Axe-Saone à Hauterive + réception de plusieurs petits ponts en bois et prochainement une passerelle au nord sur le Mourgon. Lors des travaux en 2019, à Bellerive-sur-Allier, une passerelle avait déjà été installée sur le Sarmon.

+ de 1000 m² de platelage bois

7350 m² de surface invasive traitée

174 jours soit 5 mois et 23 jours de chantier (incluant la période de confinement lié à la crise sanitaire Covid-19)

965 heures d'insertions en lien avec la politique de Vichy Communauté et la volonté sociale de la maîtrise d'œuvre d'espaces publics

86 repères secours

La voie verte et ses boucles, ce sont 42 kilomètres de ballade sécurisée en milieu naturel quelque fois isolée... Grâce à un balisage composé de 86 points de repère espacés de 500 m, vous pouvez facilement transmettre votre position en cas de nécessaire intervention des secours qui sauront rapidement vous porter assistance. En cas de besoin, composez le 18 ou le 112.

À quoi servent les plots cylindriques ?

Les plots cylindriques verts sont tous floqués d'une rose des vents comme une boussole avec repère GPS.

Une indication précieuse pour les voyageurs et aussi pour les secours.

GESTION ET ENTRETIEN

Les travaux réalisés dans le cadre du chantier sont entretenus par les entreprises pendant deux ans. L'entretien sera ensuite partagé entre les communes et l'agglomération.

Vichy Communauté pour le gros entretien : grosse réparations, remplacement du mobilier, mise en place et gestion des conteneurs pour les déchets en lien avec le SICTOM Sud-Allier, interventions suite à des crues ou inondations dommageables, élagage et sécurisation des arbres.

Les communes auront en charge la surveillance de la voie verte et le petit entretien de fauchage, balayage, rebouchage ponctuel et ramassage des corbeilles.

Pour lutter contre la prolifération de la Renouée du Japon, la Commune de Saint-Germain-des-Fossés utilise l'éco paturage que Vichy Communauté va généraliser.

Pourquoi des points oranges sur plusieurs arbres entre Saint-Yorre et Abrest ?

C'est un repérage d'arbres à traiter, abattre ou à mettre en réserve de biodiversité s'ils sont assez loin de la voie verte (ceux qui menacent la sécurité seront abattus si danger).

IV - LE VILLAGE VÉLO

Au niveau de la Rotonde, côté Vichy, un village vélo propose la location de 15 VTT à assistance électrique, des vélos enfants et des Vivelo© électriques. Il est ouvert tous les jours en été et le week-end jusqu'en octobre de 11h à 19h.

Sur place, également un vélo rollfiets adapté aux personnes à mobilité réduite et des sièges bébé, casques et remorques enfants.

TARIFS :

- moins de 2h : 5 €
- de 2h à 4h : 10 €
- de 4h à 6h : 15 €
- de 6h à 8h : 20 €
- caution de 200 €
- vélos enfants : gratuits

Possibilité de réserver jusqu'à une semaine à l'avance via l'application VIVÉLO©

C'est l'entreprise KobOO qui gère le village vélo pour le compte de Vichy Communauté.

KobOO est une startup qui s'est lancée en 2016, avec comme objectif la simplification des process de location de vélo : finies les bornes de paiement, les inscriptions en ligne au préalable, et les files d'attente pour louer un vélo. Un smartphone, 5 clics, et votre vélo est disponible en moins de 3 minutes ! Il s'agit d'un système facile à installer et simple à utiliser. La sécurité du verrouillage inviolable permet de laisser les vélos aux bornes de verrouillage, sans souci et sans contraintes. Après l'implantation de 5 stations Vivélo© en libre-service sur le territoire de Vichy Communauté en 2018, KobOO s'est lancé dans un nouveau défi avec le Village Vélo installé plage de la Rotonde, à Vichy.

D'autres vélos en location sont disponibles :

- *la Cabane à vélo à Abrest*
- *Vivelo© en libre-service dans le cœur urbain ou au kiosque de la gare*
- *Fun Loisirs à Vichy*
- *Cycl'Expresso à Bellerive-sur-Allier*
- *Gaillardin à Vichy*

V - PLAN DE FINANCEMENT

CHANTIER DES BERGES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ALLIER ET BOUCLE DES ISLES CÔTÉ RIVE DROITE 20 M€

Pour l'aménagement des berges de la rive gauche :

- Maîtres d'ouvrage : Vichy Communauté, et les Villes de Vichy et Bellerive-Sur-Allier
- Maîtrise d'oeuvre du projet : équipe pluridisciplinaire conduite par l'agence Axe Saône
- Projet réalisé avec le soutien de l'Union Européenne, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Allier et l'Etablissement Public Loire.

• Europe 712 000 €

- dont POI (Programme Opérationnel Interrégional) Feder Loire 412 000 €
- dont voie verte/itinérance 300 000 €

• État Contrat de Plan État Région 1 000 000 €

• Région 5 550 000 €

- dont Contrat Ambition Région 1 650 000 €
- dont Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier 900 000 €
- dont CPER (Contrat de Plan État-Région) 1 000 000 €
- dont Voie Verte 1 950 600 €

• Agence de l'eau 2 080 000 €

• Département de l'Allier 1 750 000 €

• Ville de Vichy 2 000 000 €

• Ville de Bellerive-sur-Allier 1 000 000 €

• Vichy Communauté 8 000 000 €

+4,6 M€ pour le curage du plan d'eau financé à 100% par la Ville de Vichy

VOIE VERTE ET SES BOUCLES

Pour l'aménagement de la Voie Verte et des boucles :

Maître d'ouvrage : Vichy Communauté

Maîtrise d'œuvre du projet : équipes pluridisciplinaires conduite par

- l'agence Axe Saône sur la Rive Gauche du Lac d'Allier
- l'agence Axe-Saône et Biotec de Saint-Germain-des-Fossé (Pont noir) à Saint-Yorre
- et l'agence TER et BRLi de Billy à Saint-Germain-des-Fossés (Pont noir)

Entreprises :

Guintoli, Parcs et sports, Eiffage, Id Verde et LTA

Projet réalisé avec le soutien de l'Union Européenne, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Allier

- ***Phase 1 de la Via Allier du Pont de l'Europe à la Passerelle SNCF d'Abrest en rive gauche (2019) : 3,25 M€***

Région : 1,95 M€

Vichy Communauté : 1,3 M€

- ***Phase 2 en 2020 VIA ALLIER de Billy à Vichy et entre Abrest et Saint Yorre***

Boucle des Isles côté Abrest Boucle du Lac : 5 M€

Région : 2,24 M €

Europe - FEDER (Programme de Développement Urbain Intégré-PDUI) : 700 000 € sur la portion en rive droite entre Abrest et Saint-Yorre

DETR (Etat) : 156 000 € pour la passerelle du Mourgon

Conseil Départemental de l'Allier : 100 000 €

Vichy Communauté : 1,76 M€

> ***Budget alloué à la Via Allier et ses boucles : 8,2 M€***
>
> Région : 1,95 M€ + 2,24 M €
>
> Europe - FEDER (Programme de Développement Urbain Intégré-PDUI) : 700 000 € sur la portion en rive droite entre Abrest et Saint-Yorre
>
> DETR (Etat) : 156 000 €
>
> Conseil Départemental de l'Allier : 100 000 €
>
> Vichy Communauté : 1,3 M€ + 1,76 M€

VI - CALENDRIER

Septembre 2018 à octobre 2019
Travaux d'aménagement de la phase 1 - rive gauche Boucle du Lac et démarrage de la Boucle des Isles

Juillet 2019
Dépôt du dossier environnemental de la phase 2

Octobre 2019
Autorisation d'aménager donnée par l'Autorité environnementale pour la phase 2

Janvier 2020/Été 2020
Travaux d'aménagement de la phase 2

Retrouvez des informations complémentaires sur **www.vichy-communaute.fr**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE
David REISCH, Directeur de la Communication – Cabinet du Maire-Président
+33 (0)4 70 30 17 17 - +33 (0)6 98 67 24 12
d.reisch@ville-vichy.fr
Christel DEBOUT-TOMCZAK, Responsable Adjointe de Direction - Communication Vichy Communauté
+33 (0)4 70 96 57 71 - +33 (0)6 24 60 62 88
c.debout@vichy-communaute.fr
Sandra GUYOMARCH, Chargée de Communication - Vichy Communauté
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 17 79 00 03
s.guyomarch@vichy-communaute.fr
communication@vichy-communaute.fr
@Vichy Communauté : Facebook